

ACCIDENT

survenu à l'avion immatriculé F-GETK

Evénement :	sortie longitudinale de piste à l'atterrissage.
Cause identifiée:	absence de décision de remise de gaz.
Cause probable :	vitesse excessive à l'atterrissage lors d'un atterrissage avec du vent arrière.

Conséquences et dommages :	aileron et volet droit et profondeur endommagés.
Aéronef :	avion Piper PA 28 - 181 " Archer 2 ".
Date et heure :	samedi 11 août à 11 h 15.
Exploitant :	club.
Lieu :	AD Tarbes Laloubère (65), piste 26 préférentielle, non revêtue 830 x 60 m, LDA : 705 m, pente nulle.
Nature du vol :	voyage.
Personnes à bord :	pilote + 3 (un adulte et deux enfants)
Titres et expérience :	pilote, 44 ans, PPL (A) de 1997, 190 heures de vol dont 100 sur type et 18 heures dans les six derniers mois.
Conditions météorologiques :	AD Tarbes Ossun situé à 8 km du site de l'accident : vent 060° / 05 kt, CAVOK, température 21 °C. Vent au niveau de vol 50 : 300° / 10 kt.

Circonstances

En provenance de Graulhet, après environ une heure de vol, le pilote effectue une reconnaissance à la verticale de l'aérodrome puis s'intègre en branche vent arrière 26. Le pilote explique qu'à l'arrondi, l'avion étant en configuration atterrissage, la vitesse-sol lui paraît plus importante qu'à l'habitude et que le point de toucher des roues est au - delà du point prévu. Un passager ajoute que l'avion remonte un peu. Après le toucher des roues, voyant arriver la fin de piste, le pilote fait dévier la trajectoire de l'avion vers la gauche en direction de la piste pour planeurs. Il ne parvient pas à freiner avant l'extrémité de piste. L'aéronef termine sa course dans un fossé.

Le pilote indique qu'il "n'a pu mettre en évidence un vent significatif " en observant la manche à air lors de sa reconnaissance et qu'il a envisagé de remettre les gaz lors du toucher, mais a ensuite jugé que l'avion ne décollerait pas en sécurité.

Le pilote utilisait cet aérodrome pour la première fois.